

## ASSOCIATION ELAN COMMUNAL CORMORANCHE-SUR-SAONE ET BEY

Association régie par la loi 1901

RNA : W012001169 N° SIRET : 79789532300013

Site internet : [www.eccb.jimdo.com](http://www.eccb.jimdo.com)

## Assemblée Générale Ordinaire du 15 novembre 2019

Salle des associations de Cormoranche-sur-Saône

### Rapport moral du président

#### 1° Rapport d'activité

La saison 2018/2019 a été excellente : l'association a compté 158 membres actifs qui ont participé à une ou plusieurs des 9 activités proposées par l'association, les stages de Qi Gong ont été bien suivis et le salon détente et bien-être a été une belle réussite qui a largement contribué à l'équilibre de nos comptes financiers.

#### **Dans le détail les activités proposées par l'association ont eu les succès suivants :**

- 14 adhérents ont participé aux séances hebdomadaires de **Sophrologie** animées par Cécile Massacrier
- 9 ont fait de la **Méditation** avec Christian Stevigny
- 35 ont pratiqué le **Qi Gong** dans l'un ou l'autre des deux cours donnés par Anne Gandelin
- 11 ont pratiqué le **Qi Gong** avec Clément Montagnat-Rentier
- 25 se sont retrouvés avec Colette Ratton pour le **Yoga**
- Cynthia Borgeot a fait aimer la **Danse** à 23 enfants et 10 adultes
- Julia Boulay, quant à elle, a enseigné le **Pilate** à 19 personnes et fait faire de la **Gymnastique-Fitness** à 13 personnes.
- Jérôme Guy a entraîné 10 adhérents dans la **Marche Nordique**.

#### **L'association a également organisé des événements ponctuels :**

- **Trois stages** organisés sur une journée pour approfondir les techniques de **Qi Gong** ou en découvrir de nouvelles écoles : 19 participants au stage du 17 novembre 2018 animé par Clément Montagnat-Rentier, 19 le 6 avril 2019 pour une journée animée bénévolement par Anne Gandelin et Colette Ratton et 10 le 25 mai 2019 pour le stage animé par un intervenant extérieur Jean-Paul Ripoll.

Enfin le **salon de la détente et du bien-être** qui s'est déroulé le dimanche 7 avril 2019 à Grièges a rassemblé 40 exposants, 49 repas y ont été vendus par l'association. Et le bénéfice de l'opération a été de 1521€.

#### **Nous voulons ici remercier très chaleureusement tous ceux qui ont bénévolement porté ces manifestations :**

- Anne qui a organisé les stages de Qi Gong, Colette qui a apporté un plus en y associant le yoga,
- Christian qui a été la cheville ouvrière du salon détente et bien-être et tous ceux qui ont contribué à son bon déroulement en aidant à l'organisation, en confectionnant les gâteaux, en participant à la

mise en place et au nettoyage de la salle. Sans toutes ces bonnes volontés, il n'aurait pas été possible d'organiser une telle manifestation.

### **Remplacement de trois animateurs**

Anne Gandelin, après avoir entraîné durant de longues années de nombreux membres de l'association au Qi Gong, a décidé de consacrer ses temps libres à d'autres activités. Au cours de ces années, ses élèves ont apprécié son dévouement, sa bonne humeur et de les avoir fait aimer le Qi Gong.

Christian Stevigny, apprécié dans son groupe de méditation et qui a porté le salon détente et bien-être, quitte aussi l'association.

Cécile Massacrier a dû renoncer aussi à animer les cours de sophrologie pour des raisons d'éloignement trop important.

Nous les remercions tous les trois pour leur dévouement et leur engagement. Ils laisseront une trace positive dans notre association.

De nouveaux animateurs ont été engagés au cours de l'été : Hélène Convers pour la sophrologie, Yves Perrin pour le Qi Gong. Yves Perrin propose en plus une nouvelle discipline, le Tai Chi Chuan. La méditation n'a pas attiré suffisamment de participants et a donc été abandonnée.

**Sur le plan administratif**, nous avons essayé de formaliser davantage les informations, les conventions, les contrats, pour constituer un dossier permanent et ainsi faciliter la transmission du savoir lors du renouvellement du bureau.

Les statuts de l'association ont été réécrits pour s'adapter à la taille de notre association et à son mode de fonctionnement.

## **2° Démarrage de la saison 2019 / 2020**

Si la saison 2018/2019 a été un succès, le démarrage de la nouvelle saison 2019/2020 a été plutôt chaotique.

La première difficulté a été la dénonciation avec effet immédiat de la convention d'occupation de la salle de motricité de l'école de Cormoranche-sur-Saône suite à des manquements de l'association à ses engagements contractuels. Or cette salle était jusqu'à présent prêtée gratuitement pour que l'association y pratique ses activités. Il n'y a en effet pas de coût supplémentaire du fait de cette occupation car la salle est chauffée pour les enfants de l'école et l'association n'a pas accès aux toilettes.

La mairie de Cormoranche impose maintenant la prise en charge de coûts pour 3 euros par heure d'utilisation. Cette décision met en difficulté l'association sur le plan financier.

Les discussions sur la nouvelle convention devant être validées par le conseil municipal, la disponibilité de la salle a été retardée au 14 octobre 2019. Entre temps nous avons dû trouver des salles au coup par coup ce qui a incontestablement perturbé le démarrage de la saison. Nous avons dû réorganiser les utilisations de salles. Le Pilates se déroulera désormais uniquement à Bey et non plus à Cormoranche et la Gymnastique-Fitness est supprimée faute de participants.

La communication sur nos activités a été un peu ratée cette année. Il nous faudra à l'avenir la préparer bien en avance, dès le printemps.

### **3° Perspectives**

La baisse du nombre de participants à certaines activités, en partie due aux problèmes de salles de début de saison, mais aussi aux changements de jours et heures des séances en Qi Gong notamment, ajoutée au surcoût des salles, met l'association en difficulté d'un point de vue financier.

### **4° Manifestation prévue en 2020**

Avec le départ de Christian Stévigny, il n'est pas envisagé que l'association fasse un salon détente et bien-être cette année.

Elle doit impérativement trouver de nouvelles ressources. Le Foyer Rural de Cormoranche-sur-Saône est d'ores et déjà réservé le samedi 4 avril 2020 pour une manifestation qu'il nous reste à définir.

Mais une manifestation importante demande de l'investissement de la part des membres de l'association.

### **5° Cotisation 2020**

Nous proposons de fixer le montant de la cotisation d'adhésion à l'association pour la saison 2020/2021 à 20€ et 15€ pour les moins de 16 ans.

### **6° Renouvellement du bureau**

Compte tenu des difficultés de démarrage, le bureau actuel remet collectivement sa démission. Il appartient à l'Assemblée Générale de désigner un nouveau bureau.

## Rapport financier de la Trésorière

### 1° Bilan de l'exercice 2018/2019

Grâce au bénéfice dégagé par le salon détente et bien-être qui s'élève à 1521€, l'exercice se solde par un **bénéfice de 404.39€**.

**Le solde du compte courant en banque** était de 457.45€ au 31 août 2018. Compte tenu des 404.39 de bénéfice, il est de **861.84€ au 31 août 2019**.

Le **livret A** domicilié au Crédit Agricole a un **solde de 1619.49€**.

Un tableau précis des dépenses et recettes est joint en annexe.

### 2° Budget 2019/2020

Nous aurons cette saison environ 125 participants et donc membres de l'association contre 158 la saison 2018/2019.

Faute de participants, l'activité gym/fitness stretching est supprimée.

Une participation aux frais de fonctionnement évaluée globalement à 703 € a été demandée aux animateurs qui facturent directement leurs prestations.

Ces données intégrées, et compte tenu des inscriptions fermes déjà comptabilisées, **l'exercice 2019/2020 se terminerait par une perte de 1600€**.

Il est donc impératif d'organiser une manifestation pour combler ce déficit.

### 3° Changement du mode de rémunération des animateurs

Tous les animateurs seront payés par l'association dès la saison 2020/2021.

Des conventions écrites préciseront ces nouvelles modalités.